

JE R3CYCLE

LE GUIDE DU TRI MARSEILLE PROVENCE

ADOPTÉZ LE
R3FLEXE

RÉDUIRE - RÉUTILISER - RECYCLER

PRÈS DE CHEZ MOI

POUR MES DÉCHETS DU QUOTIDIEN

Trier est un geste simple qui permet de lutter contre la pollution tout en économisant de l'énergie et des ressources. Beaucoup trop de matières recyclables sont jetées avec nos ordures ménagères. La bonne gestion des déchets est l'affaire de tous.



VOS DÉCHETS ONT DE L'AVENIR !

Le verre, le papier, les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal, en carton... sont recyclables. Ils deviennent de nouvelles matières premières, ce qui permet de créer un cycle durable.

- Nous préservons ainsi nos ressources naturelles qui sont limitées.
- Et nous faisons du bien à l'environnement : moins de déchets dans la nature et dans nos espaces publics... Un littoral et des forêts mieux protégés.

La Métropole recycle 100 % des emballages et du papier, qui respectent les consignes de tri, et qui sont collectés dans les dispositifs de tri du territoire.

- Les déchets biodégradables : **déchets alimentaires, déchets verts** peuvent aussi être valorisés, devenir du compost et nourrir nos jardins.
- Le centre de traitement multifilière de déchets ménagers, dans le cadre d'une mission de service public confiée par la Métropole, valorise également les déchets du territoire de Marseille Provence (sous la forme d'énergie, de matériaux recyclables, de compost et de mâchefers).

VOUS TRIEZ, NOUS RECYCLONS !

27

bouteilles



=

1

pull-over



670

canettes



=

1

vélo



1

bouteille en verre



=

1

bouteille en verre



Papiers Emballages



PAPIERS ET CARTONS

Papiers, journaux et revues.

À jeter en vrac, débarrassés
de leur film plastique



La vignette « Stop Pub »
permet de réduire de 35 kg/foyer/an
la quantité de papiers jetés



EMBALLAGES

En carton et briques alimentaires,
en métal et aérosols, bouteilles
et flacons en plastique.

À jeter en vrac, bien vidés,
avec les bouchons le cas échéant

Verre



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX

À jeter en vrac,
sans bouchons ni couvercles
et sans prélavage. La vaisselle
et verres à boire se jettent
dans votre poubelle classique



Le verre se recycle à l'infini

Textiles



Vêtements, linge de maison
et chaussures.

À déposer dans des sacs fermés
(ne pas jeter en vrac)



Près de 100 % de ces textiles seront
réutilisés, recyclés ou valorisés

VOUS SOUHAITEZ COMMANDER UN COMPOSTEUR ? V
RENDEZ-VOUS SUR [DECHETS.AMPMETROPOLE.FR](https://dechets.ampmetropole.fr) OU TÉ

Ordures ménagères



Barquettes en polystyrène,
sacs et emballages en plastique,
pots de yaourt et de crème, papier peint,
vaisselle et verres à boire,
mouchoirs, lingettes,
serviettes hygiéniques,
couches pour bébés.

À jeter dans des sacs
fermés après 19h

Restes alimentaires



Pensez au compostage et
au lombricompostage

Encombrants



Électroménagers, meubles, métaux, bois,
gros cartons, pneus, huiles et autres déchets
encombrants ou toxiques...

À donner aux acteurs de
la réutilisation s'ils sont en bon état
OU

À déposer en déchèterie
(et en déchets'tri mobile pour
les petits objets du quotidien)

OU

À déposer après prise de rendez-vous sur
l'appli Ma Métropole dans ma poche
/ 0800 94 94 08 pour un
enlèvement gratuit en bas de chez vous



Pensez à apporter ou déposer
vos objets dans vos commerces
de proximité : piles, ampoules,
petit électroménager non réparable.

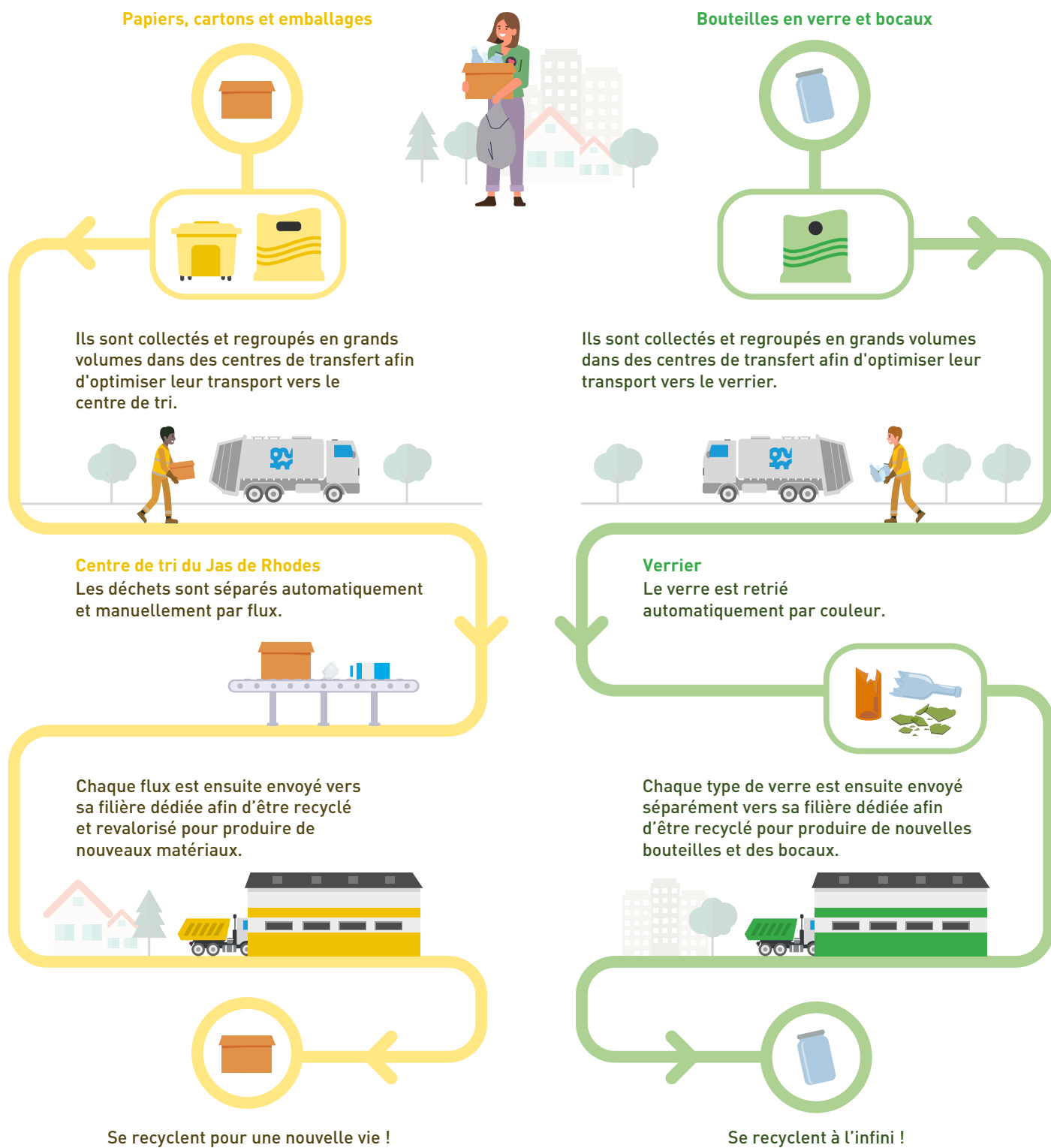
Déchets verts de jardin



Pensez au broyage et
paillage pour nourrir votre sol

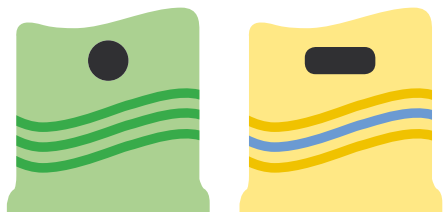
VOUS CHERCHEZ LA BORNE DE TRI LA PLUS PROCHE ?
ÉLÉCHARGEZ L'APPLI «MA MÉTROPOLÉ DANS MA POCHE»

LE CYCLE DE VIE DES DÉCHETS

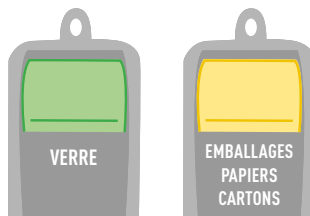


BIEN TRIER POUR BIEN RECYCLER

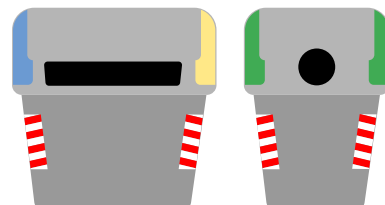
Pour déposer le verre, les cartons, le papier, les emballages... la Métropole met à la disposition des habitants de très nombreuses bornes de tri dédiées à la collecte sélective. Ces déchets sont ensuite collectés par des bennes propres à chaque flux et acheminés vers le centre de tri et/ou les différentes filières de recyclage.



Colonne de tri



Borne de tri enterrée



Bac grand volume



Une collecte en porte-à-porte est organisée pour les habitations individuelles et les copropriétés disposant de bacs jaunes.

UNE NOUVELLE VIE POUR VOS TEXTILES

Chaussures, sacs ou vêtements trop petits, démodés ? Ne les jetez pas à la poubelle ! Même usés, ils seront récupérés et réemployés. Et vous favorisez la création d'emplois et l'insertion par l'activité économique. Rendez-vous sur dechets.ampmetropole.fr pour trouver le point de collecte le plus proche.





EN DÉCHÈTERIE

POUR MES ENCOMBRANTS

Les particuliers peuvent déposer leurs déchets spécifiques et encombrants gratuitement dans l'une des déchèteries du territoire. Ces espaces aménagés, gardiennés et clôturés favorisent le recyclage.

La déchèterie, c'est :

- pour les déchets qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume ou poids ;
- pour les déchets qui ne peuvent pas être réutilisés ou recyclés ;
- pour les déchets toxiques (piles, huiles, batteries...) qu'il ne faut pas mélanger avec les autres ordures.

LISTE ET HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

Dans chaque déchèterie, des agents sont là pour vous accueillir, vous orienter et vous informer. À votre arrivée, ils vous guideront pour le déchargement de vos déchets dans les conteneurs spécifiques.

AUTORISÉS

									
Bois	Métaux	Cartons (pliés)	Papiers	Verre	Capsules café	Textiles	Mobiliers	Déchets verts (2 m² par jour)	Encombrants
									
Gravats Déblais (1 m³ par jour)	Déchets d'équipements électriques et électroniques	Cartouches d'encre	Huiles de vidange (10 L par jour)	Huiles de friture (20 L par semaine)	Piles et accumulateurs	Batteries (1 unité par jour)	Pneumatiques (2 unités par semaine)	Déchets diffus spécifiques : produits chimiques (5 L ou 5 kg par jour)	Don d'objets réutilisables ou réparables

Sont admis les véhicules légers banalisés seuls ou attelés d'une remorque (dont le poids ne dépasse pas 500 kg), ainsi que les camionnettes dont le poids ne dépasse pas 3,5 tonnes (hors camion à plateau).

Carry-le-Rouet

Chemin des Marchandises
04 95 09 54 79

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h

Cassis

Vallon des Anglais / Quartier de la Gare
04 95 09 50 72

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30

Châteauneuf-les-Martigues

Rue de Patafloux
06 35 36 80 83

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h

Ensuès-la-Redonne

Le Val de Ricard
04 91 99 99 20

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h

Gémenos

Quartier de La Grande Vigne / Chemin des Graviers
04 95 09 54 73

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30

Gignac-la-Nerthe

RN 568 avenue Georges Pompidou
Tél. 04 91 99 73 18

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30

La Ciotat

Chemin du Mistral – ZI Athélia 3
04 95 09 53 47

Du lundi au samedi de 8h à 18h et les dimanches de 8h à 12h

Le Roze

Chemin Départemental 5
06 35 41 49 11

Du lundi au samedi de 8h à 12h

Marignane

Chemin des Macreuses
04 95 09 53 69

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 8h à 12h

Marseille - Aygalades

Rue Augustin Roux / Chemin de la Commanderie
04 91 99 99 01

Du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h et les jours fériés de 8h à 12h

Marseille - Bonnefoy

11, boulevard Bonnefoy
04 95 09 54 23

Du lundi au samedi de 6h à 19h, les dimanches et jours fériés de 7h à 12h

Marseille - Château-Gombert

Avenue Albert Einstein
04 95 09 54 35

Du lundi au samedi de 6h à 19h, les dimanches et jours fériés de 7h à 12h

Marseille - La Jarre

Quartier Zac La Jarre – Rue du Capitaine Jean Croisa
04 95 09 54 50

Du lundi au samedi de 6h à 19h, les dimanches et jours fériés de 7h à 12h

Marseille - Libérateurs

45, boulevard des Libérateurs
04 91 99 99 12

Du lundi au samedi de 6h à 19h, les dimanches et jours fériés de 7h à 12h

Roquefort-la-Bédoule

Les Fourniers
04 95 09 53 46

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30

Saint-Victoret

Chemin de la Carrère
04 95 09 50 44

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h

Sausset-les-Pins

Avenue des 3 Communes
04 95 09 53 82

Du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 8h à 12h



EN DÉCHETS'TRI MOBILE

EN BAS DE CHEZ MOI !

Notre déchèterie mobile circule dans le centre-ville de Marseille. Service complémentaire pour les habitants non véhiculés, mais aussi un bon moyen de se familiariser avec les enjeux de la valorisation des déchets.

RETROUVEZ LA TOUS LES MOIS À MARSEILLE

- square Stalingrad (1^{er})
- face à la Vieille Charité (2^e)
- place Cadenat (3^e)
- place Sébastopol (4^e)
- boulevard Chave/Eugène Pierre (5^e)

- place Notre-Dame-du-Mont (6^e)
- place Estrangin (6^e)
- place du 4-Septembre (7^e)
- rond-point du Prado (8^e)
- place Caire (12^e)

→ Programme détaillé sur dechets.ampmetropole.fr

QUELS SONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?



**Vous pouvez déposer
tous les déchets suivants :**

- textiles
- papiers
- appareils électriques et électroniques
- cartons, métaux
- petit mobilier et décoration
- déchets dangereux spécifiques (peintures, solvants)
- piles/batteries
- cartouches d'encre
- capsules de café
- ampoules
- radiographies



**Pour des raisons de place ou de sécurité,
ne pourront être acceptés :**

- bouteilles de gaz
- extincteurs
- DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux)
- ordures ménagères
- gros encombrants
- déchets verts
- gravats
- médicaments
- verre
- emballages



POUR EN SAVOIR PLUS

- **Le portail métropolitain de gestion des déchets** : dechets.ampmetropole.fr
- **L'application** : Ma Métropole dans ma poche, téléchargeable sur iOS et Android
- **Le dispositif Engagés au quotidien** pour tout signalement, commande de composteurs / lombricomposteurs ou question sur les déchets, la voirie ou la circulation :

→ Le numéro vert gratuit : **0 800 94 94 08**

→ L'application téléchargeable sur IOS et Android

SERVICE D'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Métropole propose un service d'enlèvement des encombrants (meubles, matelas, électroménagers, etc.) gratuit pour tous les habitants du territoire de Marseille Provence :

1. **Prenez rendez-vous au 0800 94 94 08** (numéro gratuit depuis un poste fixe) ou en vous connectant à votre compte **ou sur l'application mobile Engagés au quotidien**.
2. **Déposez vos encombrants à la date et à l'adresse convenues.**
3. Nos agents s'occupent du reste.

DITES STOP À LA PUB !

La Métropole vous propose de signaler votre volonté de ne plus recevoir d'imprimés publicitaires en apposant l'autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres.

